

*Article 21 du Règlement*

Il est à se demander, madame le Président, si le gouvernement du Québec et le ministre des Transports ne sont pas encore «embarqués» dans un problème de nationalisme. Et ce que je trouve encore plus surprenant, c'est qu'on fasse cette annonce seulement deux jours avant la Fête nationale des Québécois.

Encore une fois, on se rend compte que ce gouvernement ne se préoccupe aucunement de la situation actuelle au sujet de la Québécois et des usagers de cette société.

Alors, madame le Président, je crois, encore une fois, que nous sommes en face de ce que ce gouvernement a en tête, c'est-à-dire tout simplement faire l'indépendance du Québec et de ne pas se soucier de l'intérêt des gens de cette province.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE****LA POSSIBILITÉ DE CRÉER UN OFFICE NATIONAL POUR LA PRODUCTION DU TABAC À CIGARETTE**

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, on parle de plus en plus de la possibilité de créer un office national pour la production du tabac à cigarette.

[*Note de l'éditeur: Interruption causée par une panne d'électricité.*]

Madame le Président, comme représentant d'une circonscription très intéressée, bien sûr, à la production du tabac à cigarette, 90 p. 100 de la production québécoise provenant de la circonscription de Joliette, j'ai pris soin d'adresser une lettre à tous mes collègues du Québec particulièrement pour faire connaître au ministre que je ne m'opposais absolument pas à l'idée de créer un office national. Mais comme un office national doit évidemment servir à l'exportation de tabac, il devra aussi en vérifier et en continger la production. Étant donné que le Québec ne produit que 50 p. 100 de sa propre consommation, j'ose espérer que les députés et le ministre particulièrement jugeront tout à fait équitable, s'il arrivait qu'on soit obligé de réduire la production canadienne, de permettre à la production québécoise de se maintenir au moins telle qu'elle est, étant donné que le Québec ne produit que 50 p. 100 de sa consommation. Je signale cela pour dire que je mets en garde le gouvernement de penser que les producteurs du Québec pourraient accepter une réduction si cela s'avérait nécessaire, étant donné qu'ils ne produisent que 50 p. 100 de leur consommation. Étant donné les circonstances, j'ai pensé qu'il était valable de sensibiliser mes collègues à ce sujet; j'ai reçu des accusés de réception du premier ministre (M. Trudeau) et du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), et j'ose espérer que tous mes collègues du Québec en feront autant.

\* \* \*

[*Traduction*]

**LES ARMES NUCLÉAIRES****LES DÉCLARATIONS D'UN AMIRAL CANADIEN**

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Madame le Président, hier notre amiral canadien, Robert Falls, président de la Commission militaire de l'OTAN s'est joint aux nombreux

autres chefs militaires de l'Ouest pour condamner la concentration d'armes nucléaires. L'amiral est particulièrement inquiet à cause de la concentration d'armes nucléaires offensives en Europe et prétend que l'OTAN possède déjà plus d'armes qu'elle en a besoin avant même de déployer les missiles de croisières et les missiles Pershing II en Europe.

L'amiral Falls est un chef militaire accompli qui est, de toute évidence, au courant des forces et des faiblesses de l'OTAN. Pour la gouverne du premier ministre (M. Trudeau) et du ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) je dois ajouter qu'on ne peut l'accuser d'être pour les Soviétiques et contre les Américains. Néanmoins, l'amiral Falls croit pouvoir affirmer que l'OTAN pourrait réduire unilatéralement sa réserve d'armes nucléaires sans diminuer son pouvoir de dissuasion ni mettre en danger notre sécurité.

La déclaration de l'amiral n'est que la dernière qui démasque la politique hypocrite adoptée par le gouvernement qui parle de paix tout en encourageant la course aux armements. Le gouvernement sait déjà que l'utilisation des missiles de croisière à longue portée sera préjudiciable aux accords sur le contrôle des armements, car on ne peut vérifier la présence des missiles de croisière. Les accords sur le contrôle des armements sont fondés sur la vérification et non sur la confiance.

En toute conscience, le gouvernement ne peut prendre qu'une seule décision et c'est de refuser de mettre à l'essai le missile de croisière et d'inciter les deux superpuissances à négocier dès maintenant l'interdiction des missiles de croisière à longue portée.

\* \* \*

**LES SPORTS****LES JEUX UNIVERSITAIRES MONDIAUX—ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE D'ÊTRE PRÉSENT**

**M. Bill Yurko (Edmonton-Est):** Madame le Président, du 1<sup>er</sup> au 11 juillet, le Canada sera l'hôte d'athlètes de 97 pays qui participeront aux Jeux universitaires de 1983 à Edmonton. Seuls les Jeux olympiques d'été ont plus d'envergure et revêtent plus d'importance que cet événement international qui ne se limite pas à la compétition athlétique. Il favorise l'amitié par la compétition, la compréhension par la fraternité et la paix par la tolérance et la bonne volonté.

L'ouverture officielle de ces importants jeux internationaux donnera le ton aux compétitions qui suivront. Le premier ministre du Canada (M. Trudeau) est censé jouer un rôle de premier plan au cours des cérémonies d'ouverture.

On m'a fait savoir, madame le Président, que le premier ministre n'assisterait peut-être pas à ces cérémonies. Pour quelle raison? Le pays n'a qu'un seul premier ministre. Nul doute qu'il incombe au premier ministre, lorsque des athlètes de 97 pays accompagnés de leurs dignitaires et de hauts fonctionnaires viennent chez nous, de leur souhaiter la bienvenue au nom de tous les Canadiens, puisqu'il nous représente.

Je demande au premier ministre de dire à la nation qu'il assistera et participera aux cérémonies qui marqueront l'ouverture des Jeux universitaires de 1983.